

Poste de direction générale (DG)

Le Groupement forestier St-François est une coopérative de 866 membres. Cette coopérative forestière a pour mission l'aménagement forestier, la qualité de la forêt privée et la conservation d'un environnement durable dans ses opérations pour le plus grand bénéfice de ses membres et assurer ainsi, la passation de la génération présente à la suivante.

La tâche de cette personne à la direction générale est l'aménagement, la transformation et la mise en marché des ressources de la forêt de chaque propriétaire. Elle se préoccupe également de l'amélioration et de l'accessibilité à cette forêt tant par la construction de chemins pour la villégiature, l'amélioration des sols, le respect et la création d'habitats fauniques, le régime des eaux, etc.

Description des fonctions et des tâches du poste de direction générale

Fonction de planification

Recherche les occasions d'affaires

Met en place une saine gestion du personnel en adéquation avec la mission de la coopérative

Évalue annuellement l'atteinte des objectifs du plan stratégique et propose les ajustements nécessaires

Analyse et planifie les rendements mensuels (coût des opérations forestières) de la coopérative et prévoit les résultats annuels en fonction du budget inclus dans le plan stratégique

Fonction d'organisation

Développe et maintient un réseau de contacts avec les partenaires, les municipalités et les autres organismes gouvernementaux et les associations

Se tient au courant des besoins de propriétaires et de l'évolution du contexte pour une adaptation planifiée des offres et des services à l'intérieur des ressources financières et matérielles disponibles

Favorise et développe l'implication des propriétaires

Revitalise les opérations forestières et administratives de la coopérative

Fonction de direction

Gère la coopérative selon la mission et le plan stratégique

Développe et maintient d'excellentes relations avec les propriétaires, le personnel technique et les administrateurs.

Administre les politiques de la coopérative

Délègue au personnel technique des tâches selon leurs compétences

Fonction de supervision

Supervise et contrôle les opérations courantes de la coopérative

S'assure du maintien d'un seuil de performance élevé du personnel technique dans l'exécution des travaux

Évalue régulièrement le travail de chaque personnel technique selon la politique en vigueur

Assure le développement et la mise en place des programmes de formation en lien avec les besoins de la coopérative dans le cadre du plan stratégique

Qualités requises

Grande capacité d'analyse et de résolution de problème

Excellent communicateur

Honnêteté et franchise

Dynamique et innovateur

Capacité d'évaluation des risques de nouvelles opérations (développement et innovation)

Connaissance du milieu forestier

Formation

Détient minimalement un baccalauréat en administration ou dans un domaine connexe compatible avec la coopération forestière

Possède à défaut d'une formation appropriée, une expérience jugée pertinente

Maîtrise les logiciels de base (Excel, Word, Advantage ou logiciel de gestion financière, etc.)

Expérience

Possède une expérience minimale de 5 années dans le domaine de la gestion d'organismes et de personnel (organisme coopératif serait un atout)

Possède un dossier exemplaire

Possède une voiture

Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi sont en fonction des responsabilités et de l'expérience pertinente.

Il s'agit d'un poste à plein temps.

Avant le 26 février 2018, vous faites parvenir votre c.v. à l'adresse ci-dessous et le comité des ressources humaines vous convoquera à une première entrevue de sélection si vous répondez aux exigences du Groupement forestier coopératif St-François

Comité des ressources humaines

ressourceshumaines@gstfrancois.qc.ca